

CI - 1 M  
C.G. - REFORME DU  
MODE DE SCRUTIN

23 JAN 02 09 25  
SECRETARIAT  
COMMISSIONS

Texte préparé à l'intention de la  
COMMISSION DES INSTITUTIONS, par  
Mr Odina Boutet.

Nos institutions

UTILISATION ET EXTENSION

\* DES LIMITES NECESSAIRES

Avec Platon, considérons que la demande populaire a un appétit sans limite. C'est une faiblesse de la nature humaine. Le dicton est bien connu: plus on en a, plus on en veut. Mais ce n'est pas quelque chose qu'il faut dire aux électeurs quand on a besoin de leur appui.

Sous un mode de gouvernement démocratique, la satisfaction de la demande populaire tient les gouvernants dans une dépendance relative, selon qu'ils ont oui ou non établi un système de limitation au poids des voix.

Il s'agit là d'une précaution préalable. Car les moyens d'un Etat sont eux aussi limités par nature.

Il faut donc fixer des bornes à la demande, autant pour protéger le bien commun que pour éviter les tentations démagogiques à ceux qui convoitent le pouvoir.

Le recours à la faveur électorale est de soi un risque. Autant les citoyens que les élus ont besoin d'une protection contre l'imperfection d'un système démocratique dans un monde imparfait lui aussi.

\* LES IMPERATIFS D'UN SYSTEME

Fondamentalement, l'éducation d'une population votante est primordiale pour la qualité de sa demande, tandis que le système électoral doit protéger des biens supérieurs contre les possibles débordements de la réponse des gouvernants.

Pour que la demande populaire soit raisonnable, il faut que les mentalités y soient préparées systématiquement et de longue main. Ce ne sont pas les exortations du moment qui peuvent avoir en ce domaine un poids dominant.

Or qu'on le veuille ou non, les décisions d'un gouvernement touchent à des nécessités vitales qui peuvent être facilement perturbées.

Les idéologies sont autant une menace que la démagogie, puisque la gouverne des populations a un rapport direct avec leur subsistance. Les mentalités populaires, à ce niveau des nécessités vitales, doivent être formées par les impératifs d'un système qui les ramène automatiquement à se raisonner elles-mêmes. Car c'est là que se forme la sagesse politique d'une population.

#### \* LES INFLUENCES

C'est pourquoi le système doit être conçu en tenant compte d'une très large situation de l'ensemble qui doit être gouverné. Et dans ce cas, pour éclairer nos observations, ce sont les influences durables qu'il faut circonscrire, les autres étant plutôt aléatoires.

Parmi les influences aléatoires, il y a évidemment les variations d'opinion. L'expérience nous enseigne que les mêmes gens en changent souvent, ce qui n'est pas de soi très bon pour un système.

Au moment où des démocrates de bonne volonté proposent au gouvernement du Québec l'instauration d'un système électoral fondé sur la représentation proportionnelle, il faudrait bien s'assurer qu'il ne serait pas uniquement au service des variations d'opinion.

Les influences durables ont une importance beaucoup plus cruciale sur les destinées communes, ce en quoi un gouvernement a plus de responsabilité que dans la satisfaction des courants d'idée.

Lorsqu'on parle d'une très large situation, on pense aussitôt aux facteurs historiques, avec leurs effets limitatifs dans certains cas et expansifs dans d'autres.

#### \* LES ENCLAVES

Notre système politique actuel n'est pas l'effet du hasard ni la création idéologique de quelques penseurs généreux.

La population votante au Québec est majoritairement issue du peuple de langue française qui a été enclavé dans une province de la fédération canadienne suite à la conquête anglaise. Et encore une fois, cela n'est pas l'effet du hasard.

La population anglaise du Canada établissait en 1867 un système démocratique qui assurerait sa domination numérique, et elle l'a fait dans des formes qui correspondaient à sa culture politique, déjà habituée à des méthodes d'enclavement à la britannique.

Les provinces, les comtés et les partis ne sont que la suite logique d'un calcul d'intérêt supérieur, soit celui de faire fonctionner ensemble des espèces qui sont déjà enclavées mentalement dans leurs différences respectives. On parle généralement à leur sujet d'un esprit d'insularité.

L'histoire politique du Royaume-Uni suit exactement la même logique, et pour les mêmes espèces, sauf la nôtre ici, de lointaine origine française et latine.

Le malaise dans lequel cette culture d'enclavement britannique a plongé notre peuple tient à plusieurs causes qui sont en rapport avec cette différence fondamentale des espèces "anglaises".

Ces dernières entretiennent des identités différentes, irlandaise, écossaise et autres, qui sont contenues sous une ou plusieurs dénominations communes, soit par exemple anglaise ou canadienne selon leurs visées respectives, et elles se rabattent

sur les libertés individuelles pour établir entre elles l'égalité des chances.

A ce niveau, les rivalités d'espèces restent muettes et les subdivisions du pouvoir sont facilement investies sous les dénominations communes qui revêtent le caractère de cette culture ethnopolitique.

Pour satisfaire à la concurrence, les enclaves du système sont perméables à tous ces gens d'éducation opportuniste, tandis que leurs espèces perpétuent leurs différences respectives dans le "dressage" des individus, à leurs manières et à leurs mentalités selon les espèces.

Voilà ce qu'il convient de considérer comme des influences durables sur une situation d'ensemble.

#### \* L'EGALITE DES CHANCES

Pour nous, l'égalité des chances est totalement absente de cette concurrence individuelle, puisque nous n'investissons pas de notre culture leurs enclaves ethnopolitiques, notre identité culturelle n'étant pas raciale ni, par conséquent, à la charge d'une représentation individuelle.

La base qui sert de concurrence aux individus dans notre culture repose sur une morale commune qui consiste à soutenir ensemble des principes de loi naturelle.

C'est cette base morale qui sert d'assises à la confiance entre les individus et les institutions.

La concurrence, quand elle a lieu sous la protection d'un engagement moral, ne peut pas être de même nature que celle qui se livre à un opportunisme systématique et amoral par définition. L'opportunisme n'est pas une pratique systématique dans notre culture.

Aussi longtemps que le système canadien nous y soumettra,

l'égalité des chances restera à notre désavantage, au prix d'une radicale transformation morale et culturelle de notre part, qui se traduit déjà historiquement par une lente dégradation d'esprit dans une longue errance.

Nous nous devons à nous-mêmes de déjouer cette soumission défavorisante.

Une réforme du système, actuellement pour nous, devrait absolument tenir compte de l'exigence que nous avons toujours eu au fond de nous-mêmes pour l'établissement de notre confiance, soit un engagement moral plutôt qu'opportuniste.

Sur cette base seulement, l'utilisation des enclaves, des limitations et des bornes, soit l'autorité, redeviendra pour nous un appui réel à la confiance de l'individu envers ses institutions. Or nous savons que notre population subit une très grave lacune de confiance envers ses institutions politiques.

L'individu chez nous a besoin de retrouver un temps de mûrissement et de sagesse dans un système aménagé pour lui.

#### \* SOLUTION TERRITORIALE

Sommes-nous en état de saisir le fil mince qui nous guiderait à travers le faisceau des influences étrangères qu'une séculaire cohabitation a emmêlées autour de nous?

Tout va se jouer en rapport avec des méthodes d'enclavement. Mais notre réflexion commune en cette matière n'a jamais été bien en profondeur.

Que nous le voulions ou non, c'est à ce niveau qu'il convient d'agir maintenant. Nous sommes déjà envahis par des influences durables qui nuisent à nos décisions morales, à notre confiance et à notre orientation.

Les illusions que nous avons entretenues sur notre sécurité,

dans la grande enclave québécoise où nous avons produit les microclimats qui nous rassuraient localement, vont bientôt prendre fin.

Nous ne sommes plus au temps où on pouvait aller fonder en Saskatchewan une paroisse canadienne-française dans les réconforts d'un grand réseau de similitudes ecclésiales et nationales. Comme prémices de ce qui nous attend ici, cette petite enclave subit aujourd'hui les effets que lui ont mérités nos illusions: aucune culture ne peut se passer d'un territoire qui lui soit propre, sauf le cas où elle est vécue de façon clandestine ou semi-clandestine.

La clandestinité a alors inévitablement un lien racial, comme en témoigne la persistance du caractère de certaines espèces hors de leur sol d'origine, pour être encore juif ou irlandais par exemple, après des générations de naissances en terre québécoise ou canadienne.

Ce qui n'est pas le cas d'une culture française ou latine qui se confie à des échanges ouverts à tous également entre les individus et leurs institutions. Son territoire doit par conséquent servir aux échanges culturels d'une société qui établit ses institutions dans son propre entendement.

Nos ancêtres, pourtant d'origine française, se réclamaient déjà naturellement d'une nationalité canadienne, territoires et caractéristiques, dès le XVIIIe siècle, tout adonnés à leur nouvelle mentalité. Cette civilisation naissante a été entravée ensuite par l'occupation anglaise qui dure toujours.

Le mélange linguistique et culturel que subit la société de langue française au Canada résulte de l'absence de bornes territoriales appropriées à la protection de ses échanges avec ses institutions, le territoire national canadien étant dominé par les institutions d'une autre société qui reste fermée à son entendement, principalement les institutions politiques.

Le quiproquo institutionnel au Canada sert ainsi à camoufler une domination particulière plutôt qu'à l'épanouissement des cultures.

\* NOTRE MAJORITE

Le Québec est le seul lieu où nous puissions encore élire un gouvernement démocratique qui puisse nous sortir de cette situation, en lui confiant la tâche de mettre des territoires à l'abri de la concurrence ethnopolitique qui se pratique au Canada.

Paradoxalement, c'est à partir du système électoral canadien que nous pouvons utiliser notre propre domination particulière, pour agir en ce sens.

Cette domination particulière, qui est dans la logique du système et que nous pourrions encore exercer démocratiquement au Québec, représente la seule issue pour la culture française en Amérique du Nord. Mais à cause de la concurrence ethnopolitique, il conviendrait que nous sachions raccorder notre pouvoir avec une solution socioculturelle dans l'occupation des territoires, en prêtant notre majorité démocratique à une solution non ethnique.

\* Nous avons déjà commencé à le faire, en admettant la population entière du Québec à se prononcer sur un droit de se gouverner lui-même pour notre peuple d'origine canadienne-française dans nos référendum.

Or notre majorité démocratique ne doit pas être divisée si nous avons des raisons de devoir l'exercer. Et ces raisons-là ne doivent pas être abandonnées à des aventures idéologiques.

La démocratie numérique canadienne nous domine toujours, avec ses enclaves, ses pouvoirs constitutionnels et ses autres initiatives de la part d'une population "anglaise" qui applique ses propres ambitions.



Cette domination a un effet réel sur la représentation démocratique, même au Québec.

\* LA DIVISION DES VOIX

La perméabilité des enclaves démocratiques au Québec offre aux esprits opportunistes autant de chance de représentation, sinon plus, qu'une solidarité canadienne-française encore improbable, parce qu'elle est divisée entre ses vieilles cordialités et ses nouvelles raisons.

Cette solidarité se cherche encore étrangement, et non moins sincèrement, dans des partis opposés. Les uns éduqués par une idéologie nationaliste, d'autres socialistes ou populistes, et les plus étranges de tous, ces Canadiens-français qui n'ont pas besoin de la moindre opinion politique pour s'attacher à leur parti, libéraux dont la cordialité est ni plus ni moins que sacrée.

On ne peut toucher à cette image sans que frémissent en eux l'ultime patrie qui leur sert encore de refuge contre un passé inacceptable et un présent insoutenable. Comme tant de nos ancêtres, ils ont fait de leur parti une patrie réduite à leur proche voisinage et sans moyens politiques.

Il ne faudrait pas oublier non plus cette part importante de l'électorat québécois, les anglophones, que la subdivision des comtés n'empêche pas de voter ensemble pour un même parti. Leur solidarité s'est consolidée pour faire face à la présence du Parti Québécois qui a rompu avec la tradition des partis "anglais" et qui milite pour la souveraineté du Québec.

L'électorat anglophone peut en outre compter sur la dépendance de nombreux allophones envers le régime fédéral qui les a accueillis et a obtenu leur confiance. L'appui des allophones au parti des anglophones renforce encore davantage le poids de leur présence électorale.

A ceux-là, il faut ajouter une partie insoupçonnée de la population francophone qui est de descendance mixte et qui n'a jamais été considérée distinctement, parce que sa présence n'a jamais fait l'objet d'aucune ségrégation dans la société canadienne-française. Il s'agit de ceux qui ont une partie de leur généalogie qui se rattache à un ancêtre anglophone, parfois écossais mais plus souvent irlandais, qui sont cependant de langue française mais dont une part de leur confiance politique est restée tournée vers un parti fédéraliste. Ceux-là votent encore instinctivement avec les "Anglais".

Grâce à la subdivision des comtés et à la représentation ethniquement indifférenciée, sauf pour les comtés "anglais", le système électoral actuel a permis de ne pas faire ressortir nettement ce qui aurait pu révéler des motifs de division raciale, et il faudrait bien veiller à ne pas le faire.

Les comtés "anglais" sont déjà ce qu'on pourrait considérer comme un fardeau ethnopolitique à l'encontre d'un système que l'on voudrait socioculturel pour tous.

Si un système de représentation proportionnelle venait mettre fin à une certaine discrétion, notre société s'en trouverait moins unie.

#### \* "NOS" INSTITUTIONS

L'importance de sortir le Québec et la politique québécoise de toute forme de concurrence ethnique devrait prédominer dans nos recherches pour revaloriser nos institutions et nos relations avec elles.

La nécessité aussi de recourir à une majorité d'électeurs favorables à cette revalorisation est non moins évidente, et il faudrait nous engager avec eux dans une approche qui fasse davantage appel à leur cordialité comme à la nôtre.

Toute politique qui concourra à ce double objectif devrait tenir compte de la façon dont il faut obtenir les appuis nécessaires et en même temps de la meilleure manière de disposer des influences durables.

Il faut de toute évidence en arriver à une solution territoriale. Or la relation démocratique avec nos territoires ne doit pas servir à annuler le droit fondamental de notre peuple à se gouverner lui-même.

La diversité socioculturelle nous amène précisément à considérer une autre réalité, celle de la diversité des territoires. En ce sens, il importe de conserver un droit démocratique majoritaire au peuple francophone dans le gouvernement du Québec et, en même temps, d'associer la représentation des territoires à la reconnaissance de ce droit.

Il faut penser à une forme de partage équitable. La préservation d'un but commun ne peut avoir d'attrait que dans l'avantage commun et c'est là qu'il faut apprendre à innover. La représentation des territoires doit servir à l'épanouissement socioculturel de chacun.

Mais pour que l'Etat reste indivisible, toute extension de ses pouvoirs en faveur de la diversité socioculturelle devrait être reconnue dans la constitution politique du Québec sous une condition sine qua non: le partage du pouvoir doit avoir une limite sans laquelle il n'a pas lieu.

Cette condition sine qua non servirait de frein constitutionnel à la concurrence ethnique, par la limitation qui est faite à la reconnaissance des territoires, par la prédominance du caractère socioculturel dans les échanges politiques et autres, et par le propre épanouissement de la majorité des citoyens dans leurs inclinations culturelles sans attaches raciales, ce qui assurerait la continuité dans l'héritage culturel propre à notre peuple.

Cette construction qui semble très logique n'en est pas moins pour l'instant très utopique. Mais les besoins eux ne sont pas utopiques.

On ferait bien de ne pas se refuser à quelques démarches pratiques, avec sagesse et sous l'observation des sens. Les réformes sont généralement de très bonnes occasions pour se mettre à l'épreuve.

La Commission des institutions, qui se penche présentement sur ce que nous avons de plus essentiel pour nous gouverner, a une responsabilité qui mérite notre respect. Puisse-t-elle aussi recevoir les appuis qui lui vaudront ultimement toute notre admiration.

---

Québec, janvier 2002.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "C. Bouchard".